

COMMUNE  
DE  
POLLIONNAY

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL

DELIBERATION N°2026/37

**Conseil municipal du mardi 9 juin 2026**

Date de convocation du conseil municipal : 4 juin 2026

Nombre de conseillers municipaux en exercice au jour de la séance : 23

**Président** : Philippe TISSOT, Maire

**Secrétaire élu** : Aurore TOMA

**Membres présents à la séance** : Membres présents à la séance : Philippe TISSOT, Aurélie GUTIERREZ, Jérôme MULLER, Aurore TOMA, Loïc BARBERAT, Danielle BLATH, Anne-Marie ROZIER, Patrick MARCHAND, Christine MORIN, Didier COQUARD, Franck BERARD, Michel BERNIGAUD, Pascal MORET, Delphine OLIVIER, Cyril JACOUTON, Elodie MEGE-MULLER, Christophe TERTIAN, Corine DUTIN, Raphaël POCCACHARD, Yann DEVILLE, Vanessa MORISSEAU

**Membres excusés** : Béatrice DUMORTIER donne pouvoir à Christine MORIN ; Constance DOUSSET donne pouvoir à Elodie MEGE-MULLER ;

**Excusé-e-s** : -

**OBJET** : Désignation d'un correspondant défense

Monsieur le Maire indique qu'il est nécessaire de désigner un correspondant de la Défense, pour assurer un rôle de relai local des questions de défense, de mémoire et de citoyenneté, suite au renouvellement du conseil municipal.

La désignation se fait par scrutin secret (article L.2121-21 du CGCT).

Si un seul candidat est présenté, celui-ci est désigné sans qu'il soit nécessaire de procéder à un vote.

Danielle BLATH se présente. Monsieur le Maire demande si d'autres candidats se proposent.

Aucune autre candidature n'étant présentée, **Danielle BLATH est désignée sans vote en tant que correspondant de la Défense.**

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an susdits

Pour extrait certifié conforme

Transmission à la préfecture le 10 juin 2026  
Publication le 10 juin 2026

